

# La Prostitution obligatoire



Un journaliste à l'Académie ?  
CONCLUSION DE NOTRE ENQUÊTE

---

## L'ŒUVRE

---

TOUS LES JEUDIS  
Le N°. 25 centimes  
par an 10 francs

10<sup>e</sup> ANNÉE: 13 Novembre 1913  
N° 46

220, Faub. St-Honoré (8<sup>e</sup>)  
Téléphone: 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

# PRINTEMPS

possède la plus belle collection de

## *Tapis d'Orient*

# RENAULT

L'essieu arrière de ses  
voitures de livraison  
présente un dispositif  
évitant les fatigues  
d'une lourde charge.



## Un journaliste à l'Académie?



### ÉPILOGUE

En demandant à nos confrères de désigner trois journalistes aux suffrages de l'Académie, nous avons ouvert une enquête et nous n'avons pas entendu ouvrir un concours.

Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de publier les résultats d'un scrutin, il s'agit de résumer une consultation.

Et d'abord, nous ne prétendions pas faire choix d'un candidat, imposer un journaliste à l'Académie, ni même infliger l'Académie à un journaliste ; nous voulions beaucoup plus simplement examiner si vraiment il n'existant pas au moins trois journalistes qui fussent aussi dignes de l'Académie que la plupart des académiciens.

Quant à leur donner des places, des prix et des accessits, quant à supputer le nombre des voix qu'ils ont obtenues, c'est un petit jeu, où nous hésitons à nous risquer.

D'abord, parce qu'il nous faudrait ajouter à toutes les réponses que nous avons reçues toutes celles qui furent publiées dans plus de cent journaux de Paris, de la province et de l'étranger.

Ensuite, parce que beaucoup de bulletins de vote portent plus de trois noms, que d'autres

sont cumulatifs et d'autres sont ironiques. Nous n'avons pas du tout le goût de nous ériger en commission de contrôle pour juger les bulletins qui sont valables et ceux qui ne le sont pas.

Enfin serait-ce bien utile ?

Somme toute, ce que nous demandions à nos confrères, c'était, rappelons-le, « moins de désigner un des nôtres que de proposer à l'Académie un certain nombre des nôtres parmi lesquels elle pût choisir. »

Nous leur demandions arbitrairement d'en désigner trois. Je crois bien, tous comptes faits, qu'ils en ont désigné au moins cinq, dont j'étais en tremblant la liste :

Édouard Drumont.

Charles Maurras.

Urbain Gohier.

Henry Maret.

Georges Clemenceau.

J'accepte d'avance toutes les rectifications sur l'ordre du classement, mais il est certain que ces cinq noms arrivent, en tête de liste, assez loin devant tous les autres.



Gependant, ne vous y trompez pas : si nous nous sommes risqués à dresser cette liste, ce n'est ni pour diminuer ceux qui n'y figurent pas, ni même pour honorer ceux qui y figurent ; c'est pour répondre à une objection.

— Qu'est-ce qu'un journaliste ? demandaient un bon nombre de nos correspondants.

Les uns ajoutaient :

— Le journalisme à l'Académie est déjà représenté ; ne sont-ce pas de grands journalistes que Barrès et de Mun ? Ne sont-ce pas

des journalistes aussi que Faguet, Claretie, Lami, Doumic, Mézières, et surtout Francis Charmes ?

D'autres disaient encore :

— Des journalistes, qui ne soient que journalistes, y en a-t-il ? Voyez, l'Académie a appelé Drumont un historien, et sans doute, c'était pour avoir une raison de ne pas l'élier, mais qui donc lui contesterait ce titre ? Et nirez-vous que Maurras soit, avant tout, un philosophe ?

— Si M. Maurras doit entrer à l'Académie, dit *la Vie Intellectuelle*, de Bruxelles, il ferait beau voir que ce ne fût pas l'auteur d'*Anthinea* qu'on y reçût !

Et Clemenceau !

— Doit-on, demande Maurice Colrat, écarter de la liste d'admissibilité M. Clemenceau, parce qu'il est d'État ? Quelle injustice !

Car telle est la difficulté des définitions !

Pourtant ne pensez-vous pas que du rapprochement seul de ces cinq noms, une définition se dégage ?

Le journaliste ne se contente pas de raconter l'histoire, il prend parti. Il n'a pas seulement une philosophie ; il se bat pour elle. Il se mêle à la politique, mais pour y chercher plus de coups que d'honneurs.

Et je veux que M. Francis Charmes ait honoré notre profession ; je veux que M. Adolphe Brisson, l'homme des patientes chroniques, entre demain à l'Académie ; tout de même, ni l'un ni l'autre n'y incarneront le journalisme, tel que l'ont conçu la grande majorité des journalistes en écrivant ces cinq noms.

Au reste, on me permettra de faire appel au témoignage de M. Jean Richépin qui a dit à un rédacteur du *Gil Blas* l'utilité qu'il reconnaissait à notre enquête, et surtout celui de

M. Jules Claretie, qui déclarait à *L'Intransigeant* :  
— Un journaliste à l'Académie ?... Il le faut ! Il le faut ! Non seulement c'est possible, mais c'est encore *indispensable* !

Par là, M. Claretie reconnaissait-il implicitement qu'il n'y a pas encore de journaliste à l'Académie ?

Si modeste qu'il soit, il ne pouvait s'oublier à ce point...



Et sans doute ces cinq hommes n'incarnent pas tout le journalisme moderne. C'est néanmoins par ces cinq hommes qu'ont entendu caractériser le journalisme la plupart des journalistes, y compris ceux qui ont préféré pour eux-mêmes des formes de talent plus atténuées et moins compromettantes.

Presque tous cependant ont tâché de faire la part des autres.

On a cité des directeurs de journaux : Gaston Calmette, Léon Bailby, Pawlowsky, de Waleffe, du Mesnil et surtout Adrien Hébrard.

On a pensé aux grands reporters qui ont élevé le reportage jusqu'à l'histoire, et le nom de Jules Huret par exemple s'est retrouvé sous bien des plumes.

Par contre, on a presque oublié Capus qu'une enquête de ce genre désignait en première ligne, il y a dix ans. Et cela ne veut pas dire qu'il y ait un journaliste pour oublier de lire, le lundi, les chroniques du *Figaro*; seulement Capus a fait des pièces et qui étaient bonnes. Le journalisme est jaloux et fier de son effort au jour le jour; il repousse ceux qui travaillent pour l'immortalité.

C'est pourquoi, je pense, on n'a parlé non plus ni de Mirbeau, l'un des plus beaux tempéraments de journaliste de ce temps, ni de Pierre

Veber, qui fait quotidiennement dans le *New-York Herald* une admirable besogne de journalisme professionnel.

C'est ainsi que les chroniqueurs ont eu moins de voix que les polémistes, même quand les chroniqueurs étaient d'anciens grands polémistes.

Sembat et Pelletan ont eu plus de voix que Laurent Tailhade ou Jean de Bonnefon. Les uns méritaient cet hommage et les autres ne méritaient peut-être pas cet oubli.

Par là même, en tous cas, la définition se précise.

Les mœurs de la presse peuvent se transformer, le goût du public peut changer, les lecteurs peuvent se montrer aujourd'hui plus curieux des informations que des leçons qui s'en dégagent. Pourtant la conception que les journalistes se font de leur profession ne change pas.

Sans doute, Robert de Beauplan affecte de voter pour les représentants officiels des journaux : M. Jean Dupuy, président du syndicat de la presse, M. Pognon, le seul journaliste qui soit commandeur de la Légion d'honneur et M. Calmès, directeur du *Journal Officiel*.

Paul Dollfus, plus sérieux, je crois, et conscient de son époque, déclare :

— Autrefois, j'aurais voté pour Rochefort, Aurélien Scholl et Sarcey. Aujourd'hui, je vote pour Adrien Hébrard, Bunau-Varilla et Henri Letellier.

Peut-être sont-ce là, en effet, les vrais représentants de la presse moderne. Et le public, qui a bien le droit de dire son mot, ratifie, somme toute, le vote de Dollfus.

Mais les journalistes, eux, ne se résignent pas à cette transformation de la presse.

Peut-être ont-ils tort en cela et ce refus de sacrifier au public paraîtra comique de la part de gens qui font profession d'écrire pour le public. Convenons du moins que, chez des gens dont le métier est de plaire, il est honorable de ne faire passer la préoccupation de plaire qu'après plusieurs autres.

Ici une question se pose et beaucoup de nos confrères l'ont posée.

« Vous connaissez le mot fameux, nous dit Guy de Cassagnac : « *Napoléon s'abaisse jusqu'au trône, Victor Hugo jusqu'au fauteuil.* » Le journaliste, si haut que je le place, est fort loin de Napoléon et bien distant de Victor Hugo : cela n'empêche qu'il ne puisse, sans déchoir un peu, quitter son brave fauteuil de bureau pour un siège à l'Académie, car, par le fait qu'il sollicitera les suffrages d'une compagnie dont la plupart des membres sont des hommes politiques, il se condamne à flatter l'opinion de ces hommes comme à rechercher leur amitié.

« Le journaliste doit se contenter d'être journaliste, et s'il ne se rend pas compte des avantages que lui procure cet état, alors, qu'il entre à l'Académie, à l'Académie qui est au Panthéon ce que l'hôpital est au cimetière... »

Jacques Bainville, dans *l'Action Française* émet une opinion analogue :

« Quand l'Académie voudra élire un journaliste, Gustave Téry sait aussi bien que moi qu'elle ira le prendre dans le même monde où elle a déjà cueilli Alexandre Ribot et Paul Deschanel, où elle brûle d'aller chercher Léon Bourgeois.

« En somme, je vois d'ici que la plupart des réponses que recevra l'*Euvre* désigneront Edouard Drumont et je sens bien que si l'Académie devait élire un journaliste, elle nommerait avec transport et reconnaissance Arthur Meyer.

« C'est que, voyez-vous, la grosse erreur est

de vouloir que l'Académie soit une assemblée d'écrivains professionnels. Si l'on continue, elle ne se distinguerà plus guère de la société des gens de lettres. Elle sera un parloir aux marchands de copie, une société de secours mutuels, une tontine, une cagnotte, tout ce que l'on voudra, excepté la « compagnie » qu'elle était jadis et qu'elle devait être dans l'esprit de ses fondateurs. »

C'est encore l'opinion des *Hommes du jour* :

« Un journaliste à l'Académie est impossible, dit Victor Méric. Ou alors il cesse d'être journaliste pour devenir un simple académicien. »

C'est celle d'*Excelsior* :

« Cependant, reconnaissons que bon nombre de nos confrères mériteraient de porter l'habit vert. Beaucoup, d'ailleurs, furent, un temps, journalistes parmi les académiciens présents ou passés. Voyez Etienne, Etienne de Chamouilley... L'*Euvre* demande un nom pour être, dans la gloire, l'égal de celui-là. Vous sentez-vous le courage de rendre à quelqu'un ce service?... »

C'est l'opinion de Jules Lermina, dans *l'Aurore*, celle de Louis Besse, dans *le Goût Parisien*, celle de Camille Dijoud, dans *la Dépêche de Lyon*, celle du *Correspondant* :

« Les « journalistes » se divisent en deux grandes catégories : les journalistes que j'appellerai « pur sang », pour qui la presse est un des plus graves services sociaux ; et les journalistes « profiteurs », pour qui la presse est avant tout et par-dessus tout une affaire.

« Les journalistes « profiteurs », quel que soit leur talent, ne doivent pas être de l'Académie, — en considération de l'Académie, dont ils ne sont pas dignes.

« Les journalistes « pur sang » ne doivent pas en être, — en considération d'eux-mêmes, afin de conserver l'entièvre indépendance qui fait toute leur valeur sociale.

« Ce disant, je crois rendre hommage, à la fois, à l'Académie et aux « journalistes ».

Ne doutez pas que nous soyons assez disposés à adopter ce point de vue. D'abord, parce qu'il comporte une critique de l'Académie et quel est le journaliste qui se priverait de gaité de cœur de râiller l'Académie ?

Pourtant, nous ne sommes pas très convaincus.

— Du moment qu'il y a une Académie, je dois en être, disait Zola, qui n'en fut pas.

Ne pourrions-nous pas reprendre la formule et demander à notre tour :

— Si vraiment, comme on le dit, il y a encore une Académie, ne sont-ce pas les journalistes d'abord qui ont un droit sur elle ? Ceux qui écrivent pour la postérité peuvent sans doute se passer de cette consécration d'un jour. Ceux qui n'ont écrit que pour leurs contemporains le peuvent-ils ?

Parvenu à cette heure de la vie où l'homme doute de son effort, le journaliste qui a épargné au jour le jour plus de talent souvent qu'il n'en tient en cent volumes et qui n'a pas la consolation de voir son œuvre, serait-il insensible à cet hommage sans profit que lui rendraient ses pairs ?

Et j'entends bien que c'est son honneur de ne point rechercher les honneurs, mais j'imagine qu'il mérite celui-là et qu'à défaut de l'immortalité, à laquelle il ne prétend pas, il pourrait accepter sans déchoir l'immortalité transitoire que l'Académie confère.

C'est cette thèse qu'Edouard Drumont a défendue en se présentant autrefois, lui qui pourtant avait une autre œuvre que des articles de journaux. C'est celle que des académiciens reprennent aujourd'hui, à propos de notre enquête, avec MM. Jean Richépin et Claretie.

Et si Drumont refuse de recommencer l'entreprise, espérons qu'un autre se dévouera : Gohier, Maret ou Maurras (1). Nous nous déclarons incapables de le leur demander autrement que par le rang alphabétique.

Et nous le leur demandons d'ailleurs avec d'autant plus d'insistance, d'espérance, qu'ils sont sûrs d'un échec.



Mais voici qu'une nouvelle conception intervient, qu'exposent plusieurs de nos confrères et parmi eux Marcel Boulenger et Victor Méric.

Pourquoi, au lieu de nommer un journaliste à l'Académie, ne nommerait-on pas une académie de journalistes ?

Vous entendez bien qu'elle ne prétendrait pas, comme l'autre, à composer un dictionnaire ; mais n'aurait-elle tout de même aucun rôle à jouer ?

Sans doute, il existe des associations de presse ; mais, même statutairement, elles ne prétendent à rien de plus qu'à être des sociétés de secours mutuels.

Sans doute, il existe un syndicat de la presse, administré par des anciens ministres et des anciens fonctionnaires, mais il ne prétend pas — du moins je le pense — à intervenir autrement que dans les affaires commerciales de la presse.

Et n'y a-t-il pas des questions que la presse soulève et que les journalistes aimeraient voir résoudre par d'autres représentants de leur profession que M. Dupuy et M. Larivière ?

On a souvent demandé « un conseil de l'Ordre » pour les journalistes comme pour les avo-

---

(1) Je n'écris pas le nom de M. Clemenceau, d'abord parce qu'il n'accepterait pas ; ensuite, parce que sa candidature n'aurait plus le même sens.

cats. Notre conseil de l'Ordre serait, si l'on voulait, une belle assemblée.

Personne, hélas! n'osera soutenir qu'il n'aurait rien à faire, et notre corporation pourrait, pour une fois, s'enorgueillir des hommes qui la représenteraient.

J'ai compté plus de quatre-vingts noms cités à l'occasion de notre enquête, pour les trois premières places. Encore ne les a-t-on pas tous cités. Essayez d'en choisir parmi ceux-là quarante, trente, vingt ou douze, et vous admirerez quels noms presque glorieux viendront se placer sous votre plume.

Demandez aux romanciers, aux dramaturges, aux avocats, aux hommes politiques de citer autant des leurs, dont l'œuvre et le talent les ait honorés, en servant la cause de la langue française...

A une époque où l'on fait profession de mépriser les journalistes qu'on flatte, si notre enquête n'avait eu d'autre utilité que de rapprocher de tels noms, nous serions encore fiers de l'avoir ouverte.

ROBERT DE JOUVENEL.

---

## NOTRE ENQUÊTE

(Suite et fin.)

---



Au fait, puisque nous trouvons à l'Académie des avocats, des archevêques, des généraux, des gens du monde, des hommes politiques, — et même des hommes de lettres, — pourquoi n'y mettrait-on pas aussi des journalistes?

Ce grand cardinal de Richelieu avait imaginé d'asseoir sur 40 fauteuils 15 écrivains et 25 grands seigneurs, et de faire élire les premiers par les seconds; — excellent moyen de

domestiquer le talent, et de plier la pensée aux desseins du pouvoir!

Les choses n'ont point changé : M. le marquis de Voguë, chef de l'aristocratie française et président du plus ancien trust du monde (*St-Gobain* : glaces, pyrites et phosphates) a introduit dans l'illustre Compagnie presque tous les membres de son Conseil d'administration : les Ségur, les Broglie, les Thureau-Dangin, les Denys-Cochin, sans oublier l'avocat-conseil de la Société, Son Excellence M<sup>e</sup> Poincaré, président de la République. Nul, ayant acquis quelque renom au barreau, dans le clergé, l'armée, l'Université ou les Lettres, ne peut aspirer au suprême honneur des palmes vertes, sans faire hommage lige aux mains de ces hauts et puissants seigneurs.

Or, le journalisme aussi est une force; il importe donc qu'il revête à son tour la glorieuse livrée dessinée par Bonaparte.

Si j'en crois Alphonse Daudet, il y a sous la Coupole trois classes d'Immortels : les « Ducs », les « Pets-de-loup » (*vulgo* professeurs) et les « Artistes » qui sont les écrivains.

La Presse, à n'en pas douter, peut donner à chacun de ces groupes un candidat.

Aux « Ducs », semble-t-il, on pourrait présenter un directeur de journal, riche, puissant, de belle origine, apparenté aux familles principales, et dont l'absence de style égale l'insignifiance des idées : M. ARTHUR MEYER.

Pour les « Pets de loup », ils trouveront, au rez-de-chaussée du *Temps*, un des leurs, critique exercé au maniement des clichés sorbonniques. L'homme qui leur offre, chez les jeunes misses de l'Université des Annales, une chaire avec de forts cachets, peut bien recevoir en échange un fauteuil et des jetons de présence. Ils voteront, s'ils ont du cœur, pour M. ADOLphe BRISSON.

Et comme il faut tout de même à l'Académie quelques gens qui sachent écrire, on pourrait donner aux « Artistes », un écrivain de race, le plus brillant des journalistes, le plus redouté des polémistes, un « tigre », mais un tigre assagi, dont le pouvoir a usé les dents, et qu'il ferait si beau voir, distribuer, en grondant, des

prix de vertu !... M. GEORGES CLEMENCEAU.

Ces trois candidatures me semblent, de tous points, conformes aux traditions académiques.

Quant aux journalistes au talent sûr, à l'âme fière, qu'iraient-ils faire dans une maison où règne le marquis des superphosphates, et où M. Anatole France ne veut plus mettre les pieds?

FRANCIS DELAISI.

Qu'il soit permis, au correspondant d'un journal d'Algérie, d'apporter sa modeste contribution à l'enquête que vous avez ouverte dans l'*Œuvre*.

S'il s'agit de célébrer le mérite de vrais journalistes, il me semble que HENRY MARET, LAURENT TAILHADE et URBAIN GOHIER sont tout désignés pour honorer l'Académie.

H. DE NOTER.

CLEMENCEAU, de l'*Homais libre*, pour le « romain », DRUMONT, le prophète, pour « l'aryen », et CHARLES MAURRAS pour le « français ».

EMILE JANVION.

Pelletan a une plume excellente, Beaunier est délicieux, Berthoulat vigoureux, Jules Dietz solide et de style parfait; je n'en finirais pas si je ne m'arrêtai finalement à MARET, ROCHE, CLEMENCEAU, DRUMONT.

LOUIS MADELIN.

MAURRAS, DRUMONT, MARET.

OCTAVE CHAMBON.

J'applaudis — bien haut — à votre heureuse consultation. Elle vient à son heure — dans un moment où M. Poincaré, parvenu à la plus haute magistrature de la République, ne doit pas avoir oublié qu'il a dit autrefois : « Un journaliste est une pensée en marche... »

Je vote pour URBAIN GOHIER, GEORGES CLEMENCEAU et ADOLPHE BRISSON.

JACQUES COLLANDRES.

Correspondant parisien du *Petit Bleu* (Bruxelles).

DRUMONT, SÉVERINE et MAURRAS.

F. DIVOIRE.

Pour être immortel il faut connaître et posséder admirablement la langue française; or, à mon avis *comme à l'avis de bien des gêns*, M. JEAN DE BONNEFON, qui n'a jamais fait que du journalisme (et dans un style incomparable) réunit toutes les qualités requises... pour faire un discours merveilleux et siéger avec solennité. En outre, il a un grand nom, et puis quelle fière allure pour un académicien!

CHARLES ÉTIENNE.

Au temps de mes tout premiers débuts — et ce temps-là n'est pas très loin — un vieux journaliste dont vous lirez le nom plus bas me disait : « Rappelez-vous, jeune homme, qu'une manille sagelement abattue et quelques soucoupes habilement distribuées vous prépareront une carrière beaucoup plus brillante que le plus conscientieux des talents. »

Puisqu'aujourd'hui, Messieurs, vous désirez que les noms à vous soumis soient vierges de toute intrigue et de toute publicité, vous nous contraignez par là même à choisir parmi les hommes qui, méprisant « l'empire du bock », ont eu le courage de ne vouloir croire qu'à la probité de leur travail et à leur ténacité.

Et vous savez comme moi que ces journalistes-là ne sont pas légion.

J'ai parcouru leur rangs — j'aurais pu m'absenter d'employer le pluriel — et voici mon bulletin : URBAIN GOHIER, HENRY MARET, CHARLES MAURRAS.

A. GARMER.

Je vote pour : CHARLES MAURRAS, EDOUARD DRUMONT, ANDRÉ HALLAYS.

Je n'ai jamais voté qu'à cette occasion.

GEORGES RÉMOND.

Quelle drôle d'idée de vouloir introduire des aigles dans un nid de hiboux !

Je vote pour EDOUARD DRUMONT, URBAIN GOHIER, HENRY MARET.

RAPHAEL LARQUIER.

Directeur du *Petit Landais*.



Si Willy veut bien ne pas s'en formaliser, je reprendrai en partie sa formule : MAURRAS, le cerveau, GOHIER, le cœur...

Pour le troisième, j'hésite. Il me paraît regrettable — que l'on m'en excuse ! — de confondre « journaliste » avec « critique » ou « conteur ». C'est l'unique raison qui, encore que je l'admire grandement, m'empêche de voter pour Abel Hermant. Je suis convaincue, d'ailleurs, que ses titres d'écrivain sont suffisants pour lui ouvrir la porte de l'Institut.

Mais JACQUES BAINVILLE serait, me semble-t-il, un parfait représentant de notre corporation sous la coupole. Il n'a que le tort de n'aimer point Abel Hermant.

HENRIETTE DORINGE

Secrétaire de Rédaction des *Annales Coloniales*.



1<sup>o</sup> CHARLES MAURRAS, 2<sup>o</sup> CHARLES MAURRAS,  
3<sup>o</sup> CHARLES MAURRAS.

ANDRÉ DU FRESNOIS.



Encore qu'il semble témoigner peu de goût pour se rendre sous la coupole, c'est GUY DE CASSAGNAC que je vous désignerai en première ligne.

Je vois fort bien JEAN DE BONNEFON à l'Académie. Avec ce causeur charmant et ce lettré délicat, on s'ennuierait peut-être un peu moins, et son discours de réception serait un chef-d'œuvre de rosserie, sans qu'il ait l'air d'y toucher.

Il en faut un troisième ? Je vote pour HENRY MARET, de préférence à Clemenceau. Que voulez-vous ? Je n'aime pas le music-hall.

JACQUES BRUNEL DE PEERARD.

Permettez-moi de rectifier la coquille *Lagus* qui me fait descendre de Cléopâtre, moi qui viens d'un modeste hêtre celtique, et par cette occasion de restituer auprès des noms de DRUMONT et MAURRAS, celui de URBAIN GOHIER, qui a sauté, à moins que je ne l'aie omis.

FAGUS.

---

### Serait-ce le même ?

---

Récemment, à Tolède, un « journaliste » français subtilisait un coffret dans une bijouterie...

La semaine dernière, pour inaugurer un de ses nouveaux bateaux, une compagnie transatlantique conviait à une croisière en Méditerranée le sous-scrétaire d'Etat à la marine marchande, quelques parlementaires et des membres de la presse.

Le voyage fut charmant. Dans les salons luxueux du bateau c'étaient, le soir, des causeries pleines d'entrain.

Il arriva malheureusement que Mme G..., femme d'un sénateur, oublia pendant quelques instants son sac à main sur une table.

Quand elle songea à le reprendre, il avait disparu.

Toutes les recherches pour le retrouver restèrent vaines. Cependant, comme l'on parlait de faire fouiller les cabines, une main mystérieuse rapporta invisiblement l'objet à la place même où il avait été abandonné.

On procéda aussitôt à l'inventaire. Il manquait seulement une bague de prix...

---

La Librairie des Lettres vient de procéder à un nouveau tirage du **CRIME DU BOUIF**, l'amusant roman policier de Georges de la Fouchardière.

La première édition a été épuisée en six semaines.

Nous tenons cet ouvrage à la disposition de nos lecteurs. Franco contre mandat de 3 francs 50 à L'ŒUVRE.

# ALLUSIONS

PAR

GUSTAVE TÉRY

## La Prostitution obligatoire.

En produisant les meilleures preuves et en citant les meilleurs auteurs, je me suis permis d'écrire jadis que l'Opéra était « le premier luponar de la République ». Comme mes citations étaient exactes et mes preuves irrécusables, *l'Œuvre* fut condamnée à quatre mille francs d'amende. Car montrer la vérité nue, c'est un double outrage aux mœurs et aux magistrats.

« Premier luponar... » C'est assez dire qu'il y en a d'autres, et, puisque le sujet est d'actualité, j'ose en toucher deux mots, au risque d'encourir une nouvelle condamnation.

Je n'aurai pas l'imprudence de vous énumérer tous les directeurs qui pourraient s'écrier, comme le Bordenave de Zola :

— Ne dites pas mon théâtre ; dites mon b... !

Mais pour vous convaincre que c'est bien le mot propre, il me suffira de vous mettre sous les yeux quelques extraits d'un document, dont je garantis encore l'authenticité. C'est l'engagement de Mlle X... dans un théâtre du boulevard.

*Entre les soussignés, MM. X..., directeurs, d'une part, et Mlle X... d'autre part, a été convenu et arrêté ce qui suit :*

*Article premier : MM... engagent par ces présentes Mlle X... pour remplir les rôles qui lui seront distribués dans toutes les pièces déjà jouées ou inédites au*

théâtre de ou dans tout autre théâtre qui lui sera désigné, seule ou en troupe, à Paris, à la banlieue (sic) ou en province, en tout temps, à toute heure, dans deux théâtres, une fois et même deux fois le même jour, en chef, partage, double ou remplacement, sans pouvoir s'y refuser sous aucun prétexte...»

Pour demander tant de choses à Mlle X..., on doit sans doute la couvrir d'or? J'aime autant vous révéler tout de suite, bien que ce soit contraire à toutes les règles de l'art dramatique, que MM. les directeurs lui allouent magnifiquement 200 francs par mois, — mais *pendant huit mois seulement*. Et l'article 3 spécifie que pendant les quatre mois de vacances, où les appointements sont « suspendus », « l'artiste ne pourra faire usage de son talent sur aucun théâtre de Paris ».

Petites Cardinal, trottins romanesques, oies roses, vierges émancipées, qui rêvez des feux de la rampe, considérez, je vous prie, tout ce qu'on pourra exiger de vous *pour seize cents francs par an*, lorsque vous aurez l'honneur d'être admises régulièrement dans la troupe d'un grand théâtre parisien. Car nous ne sommes pas au bout :

Art. 2. Mlle X., qui accepte le présent engagement s'oblige : 1<sup>o</sup> à ne jamais s'absenter de Paris, etc.; 2<sup>o</sup> à se trouver à toutes les répétitions communes ou particulières, *et même après le spectacle*, etc.; 3<sup>o</sup> à ne prêter son concours en aucun lieu sans une autorisation écrite de la direction (*cette clause est destinée à empêcher l'artiste de « tourner » pour une entreprise cinématographique*).

4<sup>o</sup> A SE FOURNIR INTÉGRALEMENT LES COSTUMES DE NOS JOURS, AUTREMENT APPELÉS HABITS DE VILLE, TOUTES LES PARTIES D'HABILLEMENTS (*au pluriel*), GANTS, CHAUSSURES, COIFFURES ET ACCESSOIRES, TELS QUE BIJOUX (sic), OMBREUILLES, ETC. SANS AUCUNE EXCEPTION ET SANS POUVOIR EXIGER AUCUN HABIT DU MAGASIN...

5<sup>o</sup> A SE FOURNIR, EN OUTRE, DANS TOUTES LES PIÈCES, QUEL QU'EN SOIT LE GENRE, DE LINGE, DE BAS, DE CHAUS-

SURES, DE BOUGLES, DE PANTALONS DE SOIE, DE MAILLOTS, DE PERRUQUES, DE MAQUILLAGE, DE GANTS...

Tout cela pour cent sous par jour!

Je passe sur les autres clauses qui prévoient la maladie, la guerre, la révolution, la peste, et quelques autres menues contingences : d'une façon générale et quoi qu'il lui arrive, Mlle X... se tient jour et nuit à la disposition de ses directeurs et n'a rien à leur réclamer. Ce n'est plus un contrat de louage, c'est proprement un pacte d'esclavage.

Mais tenons-nous en à la convention économique. Voilà une malheureuse qui va jouer au cours de l'année dans une dizaine de pièces, où elle devra changer de toilette à chaque acte. Au prix où sont « les costumes de nos jours, autrement appelés habits de ville », comment voulez-vous qu'elle s'en tire ?

— Qu'elle se débrouille ! répond son directeur.

Il sait fort bien que la malheureuse n'a qu'un moyen de se débrouiller : la prostitution.

Là-dessus, je vous laisse trouver le seul nom qui convienne aux tenanciers de ces établissements.

### L'inutile catastrophe.

On ne saurait dire, en trois phrases douces, plus de choses terribles. C'est Capus qui parle :

Voltaire, dans *l'Histoire de Charles XII*, raconte qu'après la prise de je ne sais qu'elle ville de Pologne par le héros, le Conseil de la cité s'assembla solennellement afin d'examiner ce qu'il aurait pu faire pour la défendre. C'est notre état d'esprit au lendemain des grandes catastrophes comme, par exemple, celle de Melun. Nous connaissons parfaitement aujourd'hui les précautions qu'il eût fallu pour l'éviter; et il a suffi de quarante voyageurs broyés ou carbonisés pour attirer

aussitôt l'attention sur le danger des croisements de voies et de l'éclairage au gaz.

Un lecteur m'écrit, avec moins d'humour, mais avec la même raison :

*La leçon de la catastrophe...* Sous ce titre, le *Journal* conseille aux Compagnies diverses mesures à prendre pour éviter, autant que possible, le retour de ces effroyables accidents.

C'est toujours ce qui se passe... le lendemain. Puis, les Compagnies promettent, l'oubli se fait, et... c'est toujours à recommencer.

Vous rendriez un véritable service au public, si vous signaliez la négligence coupable de la Cie du Métropolitain (et des pouvoirs publics) qui promit, il y a dix ans, lors de l'horrible accident des Couronnes où périrent 83 personnes, de remplacer *au fur et à mesure de la fabrication* les voitures en bois qui étaient en partie cause de la gravité du sinistre.

En attendant, elles roulent toujours (sur la ligne n° 2).

Combien faudra-t-il de victimes à la prochaine catastrophe pour que l'on se décide à réformer ce dangereux matériel ?

### L'Amiral Suisse.

On sait que, pour se défendre, le général Faurie invoqua le témoignage du « chef d'état-major de l'armée belge ».

Or, un confrère nous écrit de Bruxelles :

Voulez-vous un renseignement contrôlé ? Jamais le général de Heusch n'a été chef d'état-major de l'armée belge. Il n'a pas pu passer ses examens à l'école de guerre. Il n'a jamais été placé à la tête d'une division et a commandé une simple brigade. Il dirige, actuellement, la garde cirque de Namur. S'est-il paré des plumes du paon, ou Faurie l'a-t-il doté, pour la circonstance, d'une réputation imméritée de stratège ?

## Imposez les métèques.

Autre lettre de Dinard :

On nous menace d'impôts écrasants. Pourquoi ne taxe-t-on pas tous les étrangers travaillant en France ?

Pourquoi ne double-t-on pas les impositions de toutes les sociétés étrangères établies en France ? Il y a là des centaines de millions à encaisser.

Le Français, bonne poire, paie un droit pour travailler à l'étranger ; pourquoi n'est-ce pas réciproque ?  
Veuillez, etc.

A. JOUBERT,  
Propriétaire du Grand Hôtel  
de Provence et d'Angleterre.

Nous l'avons déjà dit, mais M. Joubert a raison : c'est le moment de le répéter.

## Que la critique n'est pas aisée.

M. Bataille nous fait savoir que les critiques, ayant cessé de chanter en chœur que toutes ses pièces sont d'incomparables chefs-d'œuvre, seront châtiés de leur témérité. Ils ne seront plus admis désormais à voir et à juger les pièces de M. Bataille, qui aura seul qualité pour les représenter, la veille de la représentation, comme des chefs-d'œuvre incomparables.

A la bonne heure ! Voilà qui est franc et logique, voilà qui est conforme, comme dit Ingres, « à la nature des choses ». Et voilà, je crois bien, la première chose raisonnable qu'a écrit M. Bataille.

Elle n'est pas, il est vrai, très originale. Car il y a belle lurette que les directeurs de théâtre ont adopté cette méthode, en coupant leur service de presse aux critiques qui se permettent de critiquer. J'en sais quelque chose, et M. Porel aussi, précisément. Je n'ai d'ailleurs garde de m'en plaindre ;

je paie mon fauteuil au Vaudeville, et M. Porel en a pour son argent.

C'est comme Henri de Rothschild, qui va donner *le Caducée* à l'Odéon. Il crie discrètement à tous les échos qu'il abandonnera ses droits d'auteur aux veuves des gens de lettres. Où donc ai-je lu que la main gauche doit ignorer.. ? Est-ce dans le Talmud ?

Comme ce coup de réclame est habile ! Si j'écris, après avoir vu *le Caducée*, que c'est une pièce détestable, me voilà soupçonné d'affamer les veuves et les orphelins.

Je n'ai plus qu'une ressource : c'est de l'écrire avant.

Encore puis-je me tromper, car je tiens de plusieurs nègres que, si le baron Henri ne fait pas très bien les pièces, il fait très bien les choses. Et nous serions bien attrapés, si chez Antoine il en avait pour son argent lui aussi.

## A un Juif.

Non, monsieur, je ne veux manger ni votre foie ni vos tripes.

Je n'aime pas le Juif à ce point.

Nous ne disons d'ailleurs pas que tous les Juifs sont dénués de talent.

Nous ne disons pas davantage qu'aucun Juif n'eut jamais aucun génie.

Nous ne disons pas non plus que les Juifs ne sont pas très malins, très industriels, qu'ils ne savent pas se faufler partout, et y rester.

Nous disons même tout le contraire.

Mais nous disons aux Juifs : « Vous êtes Juifs. »

Et nous voulons qu'ils disent aussi : « Nous sommes Juifs. »

Car c'est la vérité.  
Nous voulons encore qu'ils cessent de dire :  
« La France, c'est nous. »  
Car c'est un mensonge.  
Conclusion et moralité : « Vous êtes Juifs; nous sommes Français. »  
C'est simple.  
C'est tout.

### Démocratie.

Donc, à Ivry, le citoyen Coutant fils va succéder à Coutant père, et Jacques Bainville observe ironiquement que la loi salique est ainsi acclamée par le peuple en ses comices.

Mais est-ce seulement chez nos Q. M. que l'on retrouve « la succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture »? Jacques Bainville n'a-t-il donc jamais ouï parler de nos grandes dynasties enseignantes? Il est vrai que dans l'Université les gendres ont les mêmes droits que les fils, mais, si c'est moins salique, ce n'en est que plus comique.

On nous assure que dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée, dans les finances, partout où il y a des places, des galons, de l'argent à prendre, il en va de même. Jadis, la France avait un roi; maintenant elle en a huit cents, huit mille, et, comme de juste, autant de familles régnantes.

Qu'est-ce que la démocratie, sinon la multiplication de la monarchie?

GUSTAVE TÉRY.



---

## Voyage autour de la Chambre

---

### LA RENTRÉE

---

Voici plus de huit jours que les Chambres sont rentrées. Depuis ce temps que font-elles?

Elles cherchent un sujet de conversation.

MM. Groussier et Ch. Benoist ont proposé, par habitude, de parler de la réforme électorale. La Chambre, qui estimait avoir tout dit sur ce sujet, ne s'est pas montrée précisément enthousiaste; MM. Benoist et Groussier ne se sont pas montrés non plus spécialement pressants.

Cependant on a fini par se mettre d'accord.

— Autant parler de cela que d'autre chose, n'est-ce pas?

M. Groussier a ajouté :

— Nous avons déjà voté la réforme électorale deux fois. Nous nous devons de la voter une troisième.

— Il a parfaitement raison, a répondu la Chambre; d'autant que les deux premiers votes n'ont vraiment géné personne.

Pourtant, quelques députés pessimistes se montrent un peu inquiets.

— Si le Sénat se lassait de mettre son *veto* à toutes les réformes que nous votons! S'il s'avisaît d'en laisser passer une! Qu'est-ce qui arriverait?

Car les proportionnalistes eux-mêmes redoutent aujourd'hui le vote de leur loi. Non certes

qu'ils ne soient convaincus de son excellence, mais ils savent qu'elle ne saurait, en tout état de cause, être votée avant quelques mois, et qu'adviendrait-il d'une loi même admirable, bâclée à la veille des élections, transformant toute l'organisation électorale et applicable en quelques jours?

Les arrondissementiers redoutent la loi. Les proportionnalistes redoutent le sabotage de la loi, mais ça ne fait rien : on la discute quand même.

Et comme personne n'a envie qu'elle aboutisse, elle commence à avoir des chances.

Lors de la fixation de l'ordre du jour, il a fallu assigner également un rang aux interpellations. Dame ! il existe un jour par semaine — le vendredi — qui leur est consacré.

Ce ne sont pas à proprement parler les interpellations qui manquent : on en a déposé soixante pendant les vacances ; il en restait quarante antérieurement déposées. Il y avait de quoi choisir. Seulement par laquelle commencer ?

— Classez-les par ordre alphabétique, insinua quelqu'un.

Malheureusement, on n'osa pas, et M. Deschanel fut contraint d'implorer :

— Allons, Messieurs, qui veut un tour de faveur ? Inscrivez-vous, nous avons encore des jours disponibles dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Qui les veut ? Il suffit de s'inscrire.

Finalement, quelques socialistes se dévouèrent et allèrent chercher dans le magasin des accessoires quelques vieilles interpellations, datées de 1912.

Grâce à quoi, les employés du métro et ceux des grands magasins furent éloquemment défendus.

Q. M.  
député de Z.

---

## Fortunatos agrícolas...

---

Comme M. Charles Dumont avait déposé sur le bureau de la Chambre son projet de budget pour 1914, où il y a un trou de 794 millions à boucher, quelques parlementaires, souriants et empressés, s'en furent, eux aussi, porter au même bureau leurs « petits papiers ».

Ce n'était point, comme on pourrait le croire, des membres de la Commission des économies, qui dénonçaient une dépense superflue. C'étaient tout simplement MM. Adrien Constans, Raynaud, Roblin, Auriol, Thivrier, Dufrèche, Sabin et Anthony Joly qui, à eux huit, réclamaient pour leurs électeurs une légère aumône de 6.350.000 francs. Chacun d'eux avait même rédigé, à cet effet, une « proposition de loi ».

Il est vrai que ces fonds étaient imputables au budget de l'agriculture. Or, tout le monde sait — depuis Sully — que l'agriculture est une des mamelles de la France, qui n'en a que deux, ce qui, entre parenthèses est bien peu de chose quand il y a 596 députés.

Le ministère de l'Agriculture possède ainsi un crédit spécial de six millions par an qu'il doit répartir entre les ruraux que des calamités éprouverent. Cela explique que le ministre de l'Agriculture jouisse toujours, à la Chambre, d'une situation privilégiée. Ses collègues, qui attendent de lui la

manne bienfaisante, l'accabtent de leurs grâces. Ruau serait infailliblement devenu président de la République, s'il n'était d'abord devenu gâteux. Après tout il pensait peut-être se créer par là un titre de plus à la succession de Moussu Fallières! Quant à M. Pams, il ne s'en fallut pas de beaucoup qu'il ne fit échec à M. Poincaré.

Donc M. Dufrèche déplore en ces termes lyriques les orages de grêle qui se sont abattus sur l'arrondissement de Condom : « Dans l'espace d'un moment les cultivateurs ont vu disparaître le fruit de leur labeur. A l'heure où ils fondaient les plus belles espérances, c'est la misère et tout un cortège de misères... » Il se contentera pourtant de 700.000 francs.

Grêle aussi à Montluçon, chez M. Thivrier ; 500.000 francs suffiront ici. Même somme pour M. Auriol, à l'usage de Saint-Félix et de Revel, dans l'arrondissement de Villefranche (Haute-Garonne). Sisteron, par l'intermédiaire de M. Anthony Joly, veut 600 000 francs. Mais Sisteron a souffert tout à la fois « de la gelée, de la sécheresse, des orages et de la grêle ». Il y a des gens qui n'ont pas de chance! Pour Montauban, M. Adrien Constans, plus avide, exige un million, et M. Sabin, qui ne connaît point de mesure, en réclame deux pour l'arrondissement de Gaillac.

Il n'y a pas eu d'orages dans la Nièvre, chez M. Roblin. Mais il y a eu la fièvre aphteuse. Cela vaut bien, n'est-ce pas, un autre million? Et que servirait-il à Ruffec d'avoir pour député M. Raynaud, qui fut ministre de l'Agriculture, si ce n'était pour obtenir cinquante pauvres mille francs, qu'on emploiera à la destruction des campagnols?

(M. Raynaud, d'ailleurs, entreprend en cela sur les prérogatives de M. André Hesse. C'est celui-ci qui, à la Chambre, traditionnellement, est chargé de la destruction des campagnols. On ne

l'appelle même plus que « Campagnol malgré lui ».)

Sur les six millions de subventions dont dispose M. Clémentel, voilà déjà 6.350.000 francs qui ont trouvé leur emploi. Et il n'y a que huit députés de pourvus! Si les règles de trois ne sont point fallacieuses, il ne faudra plus que 470 autres millions pour satisfaire le reste.

Mais j'allais oublier les sénateurs...

*Fortunatos agricolas!* disait Virgile.

Ces veinards d'agriculteurs...

---

## Tablettes de Pangloss

---

*Petite rubrique où nous cherchons des sujets de satisfaction.*

Le *Matin* omettait la semaine dernière de rendre compte d'une pièce, parce que le directeur du théâtre qui la représente ne lui avait pas fait un service à son gré suffisant.

C'était mêler évidemment la critique et la publicité, mais du moins le faisait-on nettement et avec franchise. Et sans doute le critique dramatique du *Matin* passait, du coup, des bureaux de la rédaction au service de ce qu'un journal appela un jour : la publicité rédactionnelle. Mais on en prévenait le public et lui-même acceptait cette transformation de rubrique.

Quelques personnes critiquaient cependant encore cette évolution d'un genre jadis littéraire, qui s'est appelé — dans la nuit des temps — la critique.

Heureusement M. Henry Bataille a pris soin de justifier le *Matin*.

Il nous fait savoir par *Comœdia, journal officiel du spectacle*, que, la critique l'ayant mécontenté par sa façon de juger sa dernière pièce, il ne la conviera plus à ses répétitions générales.

C'est le droit de M. Bataille. En effet, jusqu'à ce jour, les critiques étaient les invités du directeur et de l'auteur. On a droit de demander à ses invités de la courtoisie. Convieriez-vous une seconde fois à votre table un invité qui va répétant partout que vos dîners sont mauvais ?

Seulement, la prétention des auteurs dramatiques ne s'arrête pas là. Il ne suffit pas qu'on ne dise pas du mal de leur œuvre. Ils exigent de plus qu'on en parle.

— Ma foi, monsieur, je me suis mortellement ennuyé, mais je me souviens que j'étais votre hôte et je vous promets de n'en rien dire.

— Point du tout, parlez-en et dites bien que jamais vous n'avez passé plus charmante soirée. Si vous ne voulez pas le dire, remboursez-moi le prix de mon fauteuil : c'est douze francs, non compris le droit des pauvres.

L'auteur ne songe pas que le prix des choses a changé : pour douze francs aujourd'hui on n'a droit qu'à une ligne en sixième page d'un journal. En vertu de quel privilège spécial aurait-il, pour ce prix-là, toute une colonne ?

— Puisqu'on parle d'argent, reprend à juste titre le *Matin*, je vous consacrerai quarante lignes en échange d'un rang de fauteuils — ce qui représente encore un tarif de faveur.

Le *Matin* a raison. Si ce sont de libres journa-

listes que veulent convier messieurs les auteurs dramatiques, qu'ils acceptent leur critique. Mais si c'est seulement de la publicité qu'ils veulent, alors qu'ils se contentent de convier les « publicistes rédactionnels » — et qu'ils paient. Encore devront-ils se montrer bien heureux si l'on accepte les paiements en marchandise.

Il y aurait bien une solution : ce serait que les critiques paient leurs fauteuils. Qu'ils fassent donc aux auteurs cette offre loyale :

— Voici douze francs contre la liberté de tout dire.

Sérieusement, ils y gagneraient.

#### Question indiscrète.

On dit que la poire a été peu abondante cette année.

Ce n'est pourtant pas l'impression que l'on éprouvait, la semaine dernière, à l'Assemblée générale de la Société des Galeries Lafayette.

Au dehors, on vendait un supplément de l'*Agenda financier*, qui demande depuis un an pourquoi M. Bader, administrateur délégué des Galeries Lafayette, a obtenu de faire passer sa prébende annuelle de 600.000 à 750.000 francs, alors que les actionnaires sont maintenus rigoureusement au coupon perpétuel, obligatoire et peut-être laïque de 7 fr. 65.

Car enfin, de deux choses l'une : ou l'affaire progresse, ou elle ne progresse pas.

Si l'affaire progresse, pourquoi les humbles actionnaires n'en bénéficient-ils pas au même titre que M. Bader ? Et pourquoi M. Bader, seul, est-il augmenté ?

Si l'affaire ne progresse pas, on a raison de ne pas augmenter le coupon des actionnaires ; mais alors, pourquoi attribue-t-on d'office 150.000 fr. de plus à M. Bader qui, avec 600.000 francs, devait déjà pouvoir faire face aux exigences de la vie chère ?

Quant aux employés, n'en parlons pas plus qu'on n'en a parlé à l'Assemblée générale. Il font rendre un peu plus de bénéfices. Ils en ont déjà la gloire, ils ne peuvent pas en avoir l'argent. Car, alors, ils auraient tout !

On raconte qu'un seul actionnaire, au milieu de la centaine de figurants qui assistaient à la séance, suivant du doigt sur leur papier la lecture des rapports, comme on suivrait une partition au Théâtre Astruc, s'est levé et a demandé une proportionnalité entre la répartition à faire aux actions et celle à faire aux émoluments de M. Bader.

Cet unique actionnaire indépendant est destiné à devenir célèbre.

### La Banque juive.

On joue sur la rente, on joue avec la rente, et c'est, paraît-il, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* qui mène le jeu, tantôt d'accord avec le ministre des finances, tantôt contre lui.

Mais va-t-on la laisser placer directement ou par l'entremise de sa filiale belge, les Bons du Trésor hongrois? Ce qui revient à dire: lui permettra-t-on de demander encore 180 millions à l'épargne française pour les offrir à la Triplice?

On a peut-être assez disserté et discouru sur l'exode de nos capitaux; ne serait-il pas temps de l'arrêter?

---

*Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.*

---

## BULLETIN

Le fait le plus saillant de la période que nous traversons, c'est le fléchissement qu'a subi le Fonds national; il a renversé toutes les prévisions que pouvaient faire envisager les déclarations ministérielles faites il y a seulement quelques semaines et qu'avait immédiatement suivies une vive reprise. On a pu, bien des fois, remarquer que l'annonce d'une émission faisait monter les cours et quelques spéculateurs, se basant sur de nombreux précédents se sont portés acheteurs de 3 %. La hausse qu'ils avaient escomptée ne se produisant pas, au contraire, ils se sont mis à vendre précipitamment, d'où le recul enregistré.

Mais celui-ci a été certainement provoqué, pour une bonne part aussi, par des ventes du portefeuille, tenant

à l'impression produite par le dépôt du projet de budget, qui fait apparaître, en chiffres, les difficultés que présente son équilibre. D'un autre côté, des porteurs de Rente ont vendu, soit pour éviter de subir une perte plus que probable, soit avec l'intention de se porter sur la nouvelle Rente qui, pour recevoir un bon accueil du public, devra présenter des avantages supérieurs à ceux qu'offre la Rente actuelle.

En ce qui touche la situation générale extérieure, elle laisse encore beaucoup à désirer, et c'est là une cause d'énervement persistant aussi peu favorable que possible à l'activité des affaires et à la bonne tenue des cours. Les négociations turco-grecques traînent en longueur et la situation au Mexique reste des plus tendues. On a parlé même d'un ultimatum envoyé par les Etats-Unis, qui ne paraît avoir été démenti que pour la forme.

La situation de l'industrie commence également à donner de légitimes appréhensions. Lors de la réunion de récentes assemblées générales d'entreprises métallurgiques françaises et étrangères, il a été fait officiellement des déclarations qui ne sont rien moins qu'encourageantes. Il faut songer à réduire une production que ne vient plus stimuler la demande des consommateurs devenus beaucoup plus réservés dans l'espoir de bénéficier des prochains abaissements des prix de vente que tout autorise à prévoir.

L'état du marché n'empêche qu'une publicité active soit faite en faveur des *Chargeurs français*, faisant valoir l'augmentation du dividende consécutive à celle des bénéfices réalisés. Mais il y a un revers de médaille sur lequel nous avons le désir d'insister: l'industrie sociale est particulièrement aléatoire; sa prospérité est subordonnée aux prix du fret qui sont peu stables, et le succès de l'entreprise semblerait, à certains indices, reposer sur la tête de son directeur. Le titre est majoré de près de 100 %, il ne faut donc pas trop s'arrêter au taux de capitalisation actuel, subordonné aux événements: d'ailleurs, il ne compense pas les risques inhérents aux transports maritimes, que ce qui est arrivé à d'autres compagnies, beaucoup plus considérables, n'a que trop mis en lumière.

## Communiqués

### Chemin de fer de St-Pétersbourg Peterhof et prolongements.

Cette Société, au capital de 3.615.900 roubles entièrement versés, qui se propose d'émettre prochainement sur notre place ainsi qu'à Saint-Pétersbourg, Bruxelles et Anvers, 25.000 obligations or de 500 francs, a pour objet la construction et l'exploitation d'une ligne de 60 kil. 500 de long, allant de Saint-Pétersbourg à Krannaïa-Korka, via Peterhof et Oranienbaum.

Il est intéressant de constater que la zone desservie par ce tracé a vu sa population doubler depuis 1900.

C'est cet accroissement constant qui, loin d'ailleurs de diminuer gagne encore en intensité, justifie le caractère d'absolue nécessité de la nouvelle ligne.

### Crédit Foncier de France.

Le développement considérable de ses opérations de prêts, qui s'est encore accusé aux cours des derniers mois, met le Crédit Foncier de France dans la nécessité de réaliser une émission d'obligations. Cette émission se présente pour les capitalistes dans des conditions particulièrement intéressantes. En effet, il s'agit de 300.000 obligations foncières de 500 francs, à 4 %, sans lots, rapportant un intérêt de 20 francs, payables par semestre les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre. Ces titres sont émis à 480 francs, ce qui fait ressortir leur revenu à 4,20 %. Ils seront remboursables à 500 francs en trente années au plus tard.

Ces obligations constituent un placement de tout premier ordre tant en raison de leur revenu que de leur sécurité incontestable. Il y a lieu de remarquer que c'est la première fois que le Crédit Foncier émet des Obligations 4 %. A titre de comparaison, on peut signaler que l'obligation Ouest-Etat 4 % se négocie aux environs de 500 francs. L'obligation 4 % du Crédit Foncier jouit de garanties sinon identiques, au moins équivalentes, du fait que l'administration des finances contrôle notre grand établissement hypothécaire, dont les gouverneurs sont désignés par le gouvernement.

### Assainissement des Chemins Lombards.

Les porteurs d'obligations Lombardes 3 % et 4 % sont convoqués par l'Office National des Valeurs Mobilières à une Assemblée générale qui se tiendra le 21 novembre pour examiner le projet d'assainissement de la Compagnie conclu à Vienne avec le Gouvernement autrichien. On trouvera des cartes d'entrée et un exposé complet de ce projet dans les grands Etablissements de Crédit et Banques, ainsi qu'au siège de l'Office National, 5, rue Gaillon. Voici une analyse du plan d'assainissement.

Il est basé sur une intervention du gouvernement autrichien, en vue d'assurer aux obligataires le service ponctuel de leurs titres modifiés quant à l'amortissement, mais dont l'intérêt actuel est maintenu. Le plan impose aux actionnaires un sacrifice des 3/5 de leur nominal et une stricte limitation de leurs droits. Enfin, un emprunt de 150 millions de francs est prévu pour remettre la Compagnie dans une situation normale en assurant notamment les dépenses d'investissement.

Le Gouvernement proposera au Parlement autrichien d'accorder à la Compagnie une garantie législative du produit net. Les obligations 3 %, conservant leur intérêt de 13 francs, mais réduites en nominal à 310 francs, constitueront alors des titres ayant la garantie d'un grand réseau, dont les recettes augmentent constamment, et, en cas d'insuffisance, la garantie absolue d'un grand Etat.

### Société Norvégienne de l'Azote

#### Augmentation du Capital

En exécution de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 août 1913, cette Société procède à l'émission de 83.333 actions ordinaires nouvelles, jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1913.

Un droit de souscription irréductible est réservé : 1<sup>o</sup> aux détenteurs de certificats de souscripteur original à raison de 8 actions par certificat et 2<sup>o</sup> par groupe de 3 certificats ; 2<sup>o</sup> aux détenteurs de bons de souscription privilégiés, à raison de 1 action par 2 bons, 16 par 30 bons, 107 par 200 bons ; 3<sup>o</sup> aux propriétaires d'actions de préférence ou ordinaires dans la proportion de 1 action nouvelle pour 7 anciennes.

Des souscriptions à titre réductible seront en outre

reçues tant des porteurs d'actions, certificats ou bons, que de toutes autres personnes.

Prix d'émission : 282 fr. 50 par action de Fr. 250 payables :

Fr. 57,40 en souscrivant, du 10 au 22 novembre;  
100 » à la répartition, le 29 novembre;  
125 » du 10 au 21 février 1914.

Les souscriptions seront reçues en France : à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

La publication de la notice a été faite au *Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des Sociétés financières* du 3 novembre 1913.

#### CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.

#### Les Publications artistiques P.-L.-M. Agenda P.-L.-M. 1914.

L'agenda P.-L.-M. pour 1914 vient de paraître.

Véritable publication de luxe, cet agenda contient, à côté de nombreux articles et nouvelles des plus intéressants, d'illustrations en simili-gravure et de dessins humoristiques, douze forts beaux hors-texte en couleurs, merveilleuses reproductions de compositions inédites représentant quelques-uns des sites admirables auxquels conduit le réseau P.-L.-M.

L'agenda P.-L.-M. est en vente, au prix de 1 fr. 50 à la gare de Paris-Lyon (bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M., au rayon de la papeterie des Grands Magasins du Bon Marché, du Louvre, du Printemps, des Galeries-Lafayette, des Trois-Quartiers, etc.... à Paris.

L'agenda P.-L.-M. est aussi envoyé à domicile, sur demande adressée au Service de la publicité de la Cie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 2 fr. 25 (mandat-poste ou timbres) pour les envois à destination de la France, et de 2 fr. 50 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

## PETITE POSTE

*Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste. Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.*

*La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.*

*Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.*

*Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.*

#### ASSOCIÉ

Pour une intéressante affaire d'électricité en progression, on demande un jeune associé actif disposant de 6 à 7.000 francs — 24.000 francs d'affaires prouvées.

Ecrire à Victor T., 103, av. de Villiers.

**Offices Coloniaux** en transformation demandent participation jeune homme bonne éducation et instruction, se présentant bien, désireux créer belles relations dans journalisme et affaires. — Ecrire pour demander rendez-vous.

#### Recherche de Documents Historiques

Une personne travaillant habituellement à la Bibliothèque Nationale dans les fonds réservés et dans les grandes bibliothèques se charge de recherches de documents.

#### CONVALESCENCE

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (pr. lignée de Dieppe). Confort, téléphone au château, pays très sain, paré ombragé. 450 francs par personne et par mois. Arrangement pour famille.

#### MEUBLES

Très beau tapis Louis XIV en savonnerie moderne, semblable à un tapis du mobilier du Musée du Louvre, avec des

noirs, jaunes, roses sur fond blanc pour blanc pour bureau ou salon de grande réception. 2. 200 fr. au lieu de 10.000 fr.

#### PIANOS

Piano à queue de concert, marque Henri Hertz, en très bon état; belle bibliothèque en chêne sculpté; à vendre à l'amiable.

Bechstein (2m. 21 x 1m. 50) piano à queue de concert, décoré à Paris en marqueterie riche et bronze ciselé. À vendre, non pas au prix du piano qui est gratuit, mais pour ce que sa décoration a coûté.

#### AUTOMOBILES

**PEUGEOT 12 HP.** convenant parfaitement pour service de ville. Conduite intérieure. Également une carrosserie de tourisme, double phaéton, comme rechange. En bon état. Livrable de suite.

**DÉ DION-BOUTON 30 HP.** — Châssis d'occasion, en gris, pour 3.500 fr. Le prix actuel au catalogue est de 13.000 fr. Conviendrait pour double phaéton à la campagne ou pour limousine.

#### PETIT HOTEL

On cherche dans Paris, petit hôtel d'au moins 3 chambres, salon, etc. pour habitation bourgeoise. Traiterait directement. Ecrire prix.

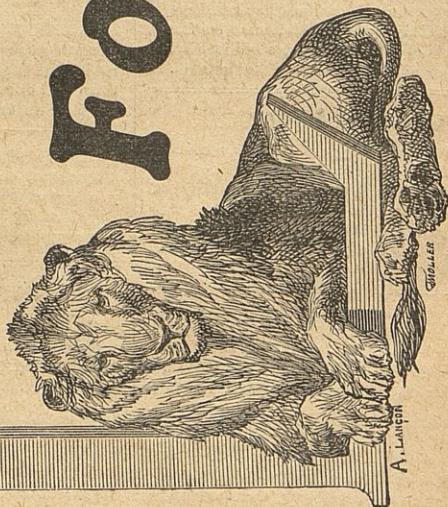
Le Conseil Municipal étudie la question des logements à bon marché. Va-t-il transformer la banlieue de Paris en « corons fort laids » ?

Il est possible d'avoir, dans une maison élégante, 3 appartements à l'étage, escalier luxueux, grande salle à manger, cuisine, chambre à coucher et même salle de bain, pour 5 à 600 francs par an, à bail. Un tel immeuble rapporte tout de même 10 à 12 pour cent. Il a été conçu un modèle du genre. Sera prochainement à vendre.

S'adresser à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, le lundi de 9 à 11 h.

TOUVRE

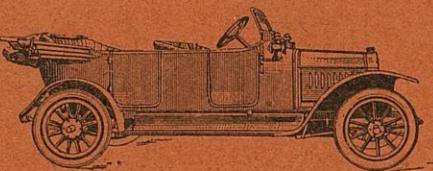
# Fourrures



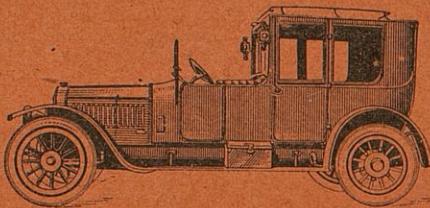
BONNETERIE  
CHAUSSURES

NOUVEAUX MODELES **1914**  
*De Dion Bouton*

Les plus parfaits modèles  
de Ville et de Tourisme



Torpedo sur châssis 7/10 HP 4 cyl.



Coupé-Limousine sur châssis 20/30 HP.  
8 cylindres

Catalogue sur demande    Usines à Puteaux

**Demandez à L'OEUVRE :**

BROCHURES à 0 fr. 10 :

**Le Parlement contre la Nation**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

**l'Assommoir National**

o o

BROCHURES à 0 fr. 15 :

**Les Mystères de l'Elysée**  
ou  
**Le Président, son Fils et Lanes**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

**Comment nous débarrasser des Juifs**  
par URBAIN GOHIER

o o

BROCHURES à 0 fr. 25 :

**ADIPEUX - ROI**  
par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

**Les deux Croix et le Croissant**  
par J. ODELIN

o

**La Crise Sardinière**

par André DORIS

o o

**Peau-de-Balle**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE **0 fr. 95**

---

*Le Gérant : GARDANNE.*

Imprimerie spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé Grégoire, Paris.